

# Vivre Limoges

## **musée de la Résistance** Les travaux sont en cours



© Frédéric Casanova, scénographe

durant 2011, l'ancien couvent des Sœurs de la Providence (quartier de la Cité) ouvrira ses portes sur deux nouvelles réalisations municipales : un musée de 1400 m<sup>2</sup> dédié à l'histoire de la Résistance, de l'occupation et de la déportation en Haute-Vienne, et un espace multimédia de 556 m<sup>2</sup> spécifiquement destiné à l'accueil de conférences, expositions et expositions (l'espace Cité, pour communication, information, télédiffusion, échanges). La réhabilitation de ce bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle a débuté en octobre sous la responsabilité de la Ville, maître d'ouvrage. Les travaux de gros-œuvre, en particulier les démolitions et restructurations intérieures, sont prévus pour durer jusqu'en septembre 2010, avant une seconde période consacrée aux aménagements intérieurs, à la muséographie et à l'installation du mobilier et des collections.

**La réalisation de la partie musée nécessitera à elle seule un investissement de 8 millions d'euros incombant essentiellement à la commune de Limoges, qui bénéficiera à cet effet du soutien financier de plusieurs partenaires** : la Communauté européenne (1,648 million d'euros), le Conseil régional du Limousin (699 000 euros), l'Etat (500 000 euros), le Conseil général de la Haute-Vienne (500 000 euros) et la Fondation du patrimoine, engagée depuis de nombreuses années dans le soutien à la restauration et à la valorisation du patrimoine national de proximité, public et privé. Ce dernier partenariat, portant sur 200 000 euros, a été formalisé le 26 octobre 2009 par la signature d'une convention entre le maire de Limoges et les représentants nationaux et régionaux de la Fondation, Frédéric Néraud, directeur général, Jean-Claude Boisdèvesy, délégué régional et Edouard de Royère, président d'honneur. Le musée de la Résistance constituera le centième projet public aidé par la Fondation du patrimoine en Limousin au cours des cinq dernières années.



26 octobre, signature de la convention Ville - Fondation du Patrimoine

## **De Carnaval en carnaval...**

Le dimanche 7 mars, 2000 participants costumés mettront la ville en fête entre le Champ-de-Juillet et le pont Neuf, à l'occasion du défilé carnavalesque. Entre les chars d'apparat et les groupes constitués par les associations de quartier, le public pourra applaudir plusieurs ensembles internationaux : on attend notamment des lanceurs de drapeaux italiens, une troupe bulgare de sonneurs de cloches, des ensembles musicaux venus de Dunckerque et de Belgique...



La veille, les enfants à partir de 5 ans auront été invités à participer à un "bal Carnaval" déguisé au centre culturel John-Lennon (à partir de 15 h).

Quant aux amateurs de danses latines, un "carnaval salsa" leur sera proposé par l'association Endanse, les 26, 27 et 28 février. A noter tout particulièrement l'accueil à John-Lennon, le samedi 27 à partir de 21 h, du groupe La Sucursal S.A., formation multiculturelle originaire de Barcelone (entrée : 20 euros, 17 euros pour les adhérents CCM, réservations sur [www.endanse.com/carnaval2010](http://www.endanse.com/carnaval2010)).

**Architectes** : Hervé Beaudoin et Benoît Engel  
**Scénographe** : Frédéric Casanova  
**Responsables scientifiques** : Olivier Wieworka et Pascal Plas  
**Parcours muséographique** : 10 séquences, de 1939 à 1945 (la France entre en guerre, un monde s'écroule, l'ordre nouveau, une force en devenir - les débuts de la Résistance, la vie continue, ville allemande/résistance française, la Libération, la répression, des lendemain qui chantent, mémoires).

## **Claude Lacan parcourt les "artères vitales du Limousin"**

Dans son dernier ouvrage publié fin 2009 (accompagne d'une préface de Robert Vergnaud, président d'honneur d'Air Inter), le journaliste Claude Lacan a choisi de se livrer à une réflexion prospective sur l'avenir de la terre limousine, chère à son cœur. Du sentier gaulois à l'autoroute, du chemin de fer de grand-papa au TGV, des balbutiements de l'aviation commerciale au transport aérien de masse, et jusqu'à la fibre optique, il associe son escapade à travers les siècles à une audacieuse comparaison, non dénuée d'humour, entre notre région et les vastes espaces de l'Amérique du nord...



Claude LACAN  
**ROUTE, RAIL, CIEL**  
Artes vitales du Limousin

→ Une omission maintenant réparée : la photo de Une du dernier numéro de *Vivre à Limoges* (n° 64, novembre 2009), représentant l'Orchestre régional de jazz, avait été réalisée à titre gracieux pour le compte de l'orchestre par **Bernard Lazéras**.

## **Une idée lumineuse**

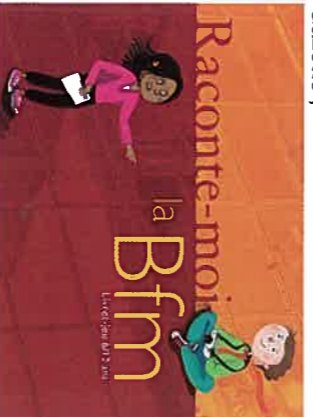


80 sites décorés, 600 motifs, 5 km de guirlandes : c'est en lumières et sur le thème du cristal que Limoges a fêté cet année Noël et le Nouvel An. En lumières, mais non sans économies, grâce aux décorations à base de diodes électroluminescentes (LED) que la Ville utilise le plus possible depuis maintenant 5 ans (actuellement, 70% des motifs sont concernés). Grâce à cet engagement, une économie de consommation électrique d'environ 27% avait déjà pu être réalisée entre les fêtes 2007-2008 et 2008-2009, alors même que le nombre de sites mis en lumière avait été augmenté.

## **Un patrimoine à explorer**

Dans le cadre de sa labellisation "Ville d'art et d'histoire", Limoges bénéficie d'un nouveau service municipal chargé de sensibiliser les habitants à la découverte du patrimoine local par le biais de publications ou d'animations spécifiques. Sont ainsi disponibles des ce mois-ci :

- le livret-jeu "Raconte-moi la Bfm" grâce auquel les enfants de 6 à 12 ans peuvent explorer la médiathèque d'une façon ludique sous la conduite de deux personnages, Léo et Gazette ;



- le programme "premier semestre 2010" des visites-découvertes de la ville, animées par des guides-conférenciers agréés à l'intention des visiteurs individuels (elles sont programmées les dimanches, pendant les vacances et au moment des pauses déjeuner).

Comme leur aînée, "Au fil de la ville" — qui réunit des repères historiques, architecturaux et patrimoniaux sur Limoges, bien utiles lors d'une promenade sans accompagnateur —, ces deux plaquettes sont à demander à l'office de Tourisme (et également à la Bfm pour le livret-jeu).